

Mars 2011



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольствен  
ная и  
сельскохозяйств  
енная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Agricultura y la  
Alimentación

## CONFERENCE

### Trente-septième session

Rome, 25 juin - 2 juillet 2011

**Rapport de la 36<sup>ème</sup> session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale  
(Rome, 11-14 et 16 octobre 2010)**

### Table des matières

	Paragraphes
I. Organisation de la session.....	1 – 5
II. Présentation générale de la trente-sixième session du CSA.....	6 – 7
III. L'État de l'insécurité alimentaire (SOFI) 2010.....	8 – 9
IV. Faits nouveaux survenus dans le monde intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition .....	10 – 13
V. Initiatives régionales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition .....	14 – 18
VI. Présentation générale, par le Président, des demandes soumises par les pays au CSA.....	19
VII. Initiatives nationales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition - Études de cas .....	20 – 22
VIII. Tables rondes sur les politiques .....	23 – 28
IX. Coordination mondiale des interventions dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'appui des processus nationaux.....	29 – 31
A. Élaboration d'un cadre stratégique mondial .....	29
B. Cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays.....	30 – 31
X. La voie à suivre pour le CSA - Mise en œuvre de la réforme .....	32 – 35

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

Annexe A – Ordre du jour

Annexe B – Liste des membres du Comité

Annexe C – Pays et organisations représentés à la session

Annexe D – Liste des documents

Annexe E – Déclaration du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Annexe F – Déclaration de Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM)

Annexe G – Déclaration de Mme Yukiko Omura, Vice-Présidente du Fonds international de développement agricole (FIDA)

Annexe H – Déclaration du Représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, prononcée par M. David Nabarro, Représentant spécial du Secrétaire général pour la sécurité alimentaire et la nutrition

Annexe I – Déclaration de M. M.S. Swaminathan, Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition

### **QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE**

À sa trente-sixième session, le CSA:

a estimé que, si la faim dans le monde avait été réduite, elle n'en demeurerait pas moins à un niveau inacceptablement élevé; que les récents phénomènes météorologiques extrêmes qui ont touché différentes régions du monde avaient des répercussions telles qu'elles étaient de nature à empêcher tout nouveau progrès et que l'ampleur de la faim et de l'insécurité alimentaire était particulièrement préoccupante pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier (par. 9);

1. a reconnu l'importance des points ci-après, qui se sont dégagés lors des débats [initiatives régionales]: i) la sécurité alimentaire et la nutrition sont des questions transversales qui exigent une approche pluridisciplinaire et un cadre associant toutes les parties prenantes, aux échelles nationale et régionale; ii) les initiatives régionales apportent de la valeur au processus et appuient les efforts nationaux de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition; iii) la coopération régionale et interrégionale est un outil précieux de mise en commun des connaissances et des pratiques optimales ainsi que de renforcement de la coopération Sud-Sud; iv) la mobilisation des ressources nécessaires pour rendre opérationnels les cadres d'action régionaux est une condition préalable essentielle (par. 16-18);
2. Les caractéristiques communes des approches nationales de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui se dégagent des quatre études de cas étaient les suivantes: une approche intégrée de la sécurité alimentaire et de la nutrition; une étroite coordination, une coopération et une planification conjointe interministérielles; la mise en place et le financement de filets de sécurité viables; le renforcement des capacités et la formation; l'intégration des considérations de parité hommes-femmes; la coopération Sud-Sud (par. 21);
3. Le Comité s'est félicité des résultats des trois tables rondes sur les politiques organisées, sur les thèmes suivants: i) « la lutte contre l'insécurité alimentaire pendant les crises prolongées: problèmes et défis »; ii) « les régimes fonciers et l'investissement international dans l'agriculture » et iii) « la gestion de la vulnérabilité et des risques pour promouvoir l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition ». Les résultats des délibérations du Comité figurent aux paragraphes 23 à 27.

### **QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL**

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, à sa trente-sixième session:

1. est convenu qu'une table ronde chargée d'examiner les méthodes d'estimation du nombre de personnes souffrant de la faim serait organisée en 2011 par le Bureau du CSA, avec l'appui du Secrétariat (par. 9);
2. a demandé au Secrétariat d'élaborer, à partir des résultats des études de cas menées dans les pays, un document à transmettre au CSA à sa prochaine session, contenant une synthèse et une analyse des enseignements tirés et des propositions relatives à de nouvelles études de cas (par. 22);
3. a recommandé d'étudier la possibilité d'organiser un Forum d'experts de haut niveau sur les situations de crise prolongée, au plus tard en 2012, pour débattre d'un nouveau Programme d'action pour la sécurité alimentaire dans les pays touchés par des crises prolongées en collaboration avec d'autres institutions spécialisées et partenaires humanitaires (par. 25.v);
4. a encouragé la poursuite d'un processus ouvert d'élaboration des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et de l'administration des autres ressources naturelles en s'appuyant sur des processus régionaux existants afin de les soumettre au CSA pour examen à sa trente-septième session (par. 26.i);
5. est convenu d'engager un processus de consultation ouvert afin de mettre au point la première version du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à octobre 2012 (par. 29);
6. a demandé au Secrétariat de continuer à faciliter les activités relatives au plan d'élaboration et de mise en œuvre [de la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays], qui font partie des activités centrales du programme de travail du CSA pour 2010-2011, et de réfléchir notamment à des activités en rapport avec la nutrition (par. 30-31);
7. a approuvé la recommandation selon laquelle un groupe de travail du Bureau continuerait à examiner et à réviser le Règlement intérieur du CSA, l'Article XXXIII du Règlement général de l'Organisation et l'Acte constitutif de la FAO, sur la base du document relatif à la réforme du CSA (CFS:2009/2 Rev.2) (par. 33);
8. a approuvé le PTB pour 2010-2011, a recommandé que le PTB 2012-2013 soit examiné plus avant par le Bureau, a décidé de soumettre ces documents à l'examen de la FAO, du FIDA et du PAM selon les modalités prévues par les règlements intérieurs et conformément aux règlements financiers et règles de gestion financière respectifs de ces organisations et a approuvé la proposition de créer un cadre axé sur les résultats pour le CSA sous la forme d'un programme de travail pluriannuel détaillé qui serait présenté au CSA, de préférence lors de sa trente-septième session en 2011 (par. 35).

## I. Organisation de la session

1. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a tenu sa trente-sixième session du 11 au 14 et le 16 octobre 2010 au Siège de la FAO, à Rome. Étaient présents des délégués de 123 membres du Comité, des participants de 11 institutions et programmes des Nations Unies, 46 organisations internationales non gouvernementales, ainsi que des observateurs de 15 organisations intergouvernementales et autres organisations internationales non gouvernementales.
2. Le rapport contient les annexes suivantes: *Annexe A* – Ordre du jour de la session; *Annexe B* – Composition du Comité; *Annexe C* – Pays et organisations représentés à la session et *Annexe D* – Liste des documents. M. Jacques Diouf, Directeur général, a prononcé un discours, qui est reproduit à l'*Annexe E*. Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), a fait une déclaration qui est reproduite à l'*Annexe F*. Mme Yukiko Omura, Vice-Présidente du Fonds international de développement agricole (FIDA), a prononcé une allocution au nom de M. Kanayo F. Nwanze, Président du Fonds international de développement agricole (FIDA), que l'on trouvera à l'*Annexe G*. M. David Nabarro, Coordonnateur de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, a prononcé un discours au nom du Secrétaire général des Nations Unies (reproduit à l'*Annexe H*). M. Monkombu Sambasivan Swaminathan a fait une déclaration, qui figure à l'Annexe I. La liste complète des participants est disponible auprès du Secrétariat du CSA.
3. La session a été ouverte par M. Noel De Luna, en sa qualité de Président.
4. Le Comité a nommé un Comité de rédaction composé des pays suivants: Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Côte d'Ivoire, Égypte, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, France, Indonésie, Japon et Paraguay, placé sous la présidence de M. Ibrahim Abu Atileh (Jordanie).
5. Le Comité a été informé que la délégation de l'Union européenne participait à la session conformément aux dispositions des paragraphes 8 et 9 de l'Article II de l'Acte constitutif de la FAO.

## II. Présentation générale de la trente-sixième session du CSA

6. Les déclarations liminaires du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, de Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du PAM, de Mme Yukiko Omura, Vice-Présidente du FIDA, prononcée au nom de M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA, de M. David Nabarro, Coordonnateur de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire au nom du Secrétaire général des Nations Unies, et de M. Monkombu Sambasivan Swaminathan sont jointes en annexe.
7. Le Président du CSA a présenté le processus de réforme du CSA, mis en œuvre en 2009 et 2010.

## III. L'État de l'insécurité alimentaire (SOFI) 2010

8. M. Hafez Ghanem, Sous-Directeur chargé du Département du développement économique et social de la FAO, a présenté au Comité un « Aperçu de l'insécurité alimentaire dans le monde ».
9. Le Comité s'est accordé sur les points suivants:
  - La faim dans le monde a été réduite, ce qui est une bonne chose. Elle n'en demeure pas moins à un niveau inacceptablement élevé.
  - On prévoit pour 2010 une réduction de la faim, qui tient à un retournement de la flambée des prix des denrées alimentaires et de la crise économique mondiale; cependant la faim d'origine structurelle s'aggrave.
  - Les récents phénomènes météorologiques extrêmes qui ont touché différentes régions du monde ont des répercussions telles qu'elles sont de nature à empêcher tout nouveau progrès.
  - L'ampleur de la faim et de l'insécurité alimentaire est particulièrement préoccupante pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier.
  - Une table ronde chargée d'examiner les méthodes d'estimation du nombre de personnes souffrant de la faim sera organisée en 2011 par le Bureau du CSA, avec l'appui du Secrétariat.

#### **IV. Faits nouveaux survenus dans le monde intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition**

10. Le Président a noté qu'à cette session, le Comité était appelé à partager des informations et à étudier les moyens d'optimiser les synergies entre les initiatives mondiales en cours et avec le CSA, en vue d'en renforcer la cohérence et l'impact.

11. Le Comité a salué les présentations relatives à cinq initiatives:

- i) Le Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont les conclusions ont été présentées par Mme Annika Söder, Sous-Directrice générale chargée du Bureau de la communication et des relations extérieures de la FAO;
- ii) Le point sur l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale (AFSI), notamment sous l'angle du suivi des engagements et de la cartographie des activités des pays, par M. Christopher MacLennan, Directeur général, Direction des politiques thématiques et sectorielles, Agence canadienne de développement international(ACDI);
- iii) Le point sur le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et le Cadre global d'action (CGA), par M. David Nabarro, Coordonnateur de l'Équipe spéciale;
- iv) Le point sur le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), et plus particulièrement sa récente réforme, par M. Carlos Perez Del Castillo, président du Conseil du Consortium du GCRAI;
- v) Le point sur le Comité permanent de la nutrition du Système des Nations Unies, et la nouvelle initiative Renforcer la nutrition (Scaling Up Nutrition - SUN), par M. Alexander Müller, Président du Comité permanent de la nutrition du Système des Nations Unies.

12. Le Comité a décidé:

- d'inclure le Comité permanent de la nutrition dans le Groupe consultatif du CSA, en plus de ses membres actuels, en raison du caractère particulier de ce Comité permanent, mécanisme de coordination à l'échelle des Nations Unies et plateforme à part entière, dotée de ses propres mécanismes de consultation de toutes les parties prenantes;
- de charger le Bureau du CSA d'étudier le moyen d'inviter et d'inclure le Comité permanent ou l'une de ses organisations membres dans le Secrétariat conjoint du CSA;
- de proposer au Comité permanent de coordonner ses travaux avec ceux du CSA en vue de créer des synergies et une étroite coordination entre leurs processus, mécanismes et propositions respectifs.

13. Le Comité a décidé de demander que des rapports intérimaires sur ces initiatives et d'autres initiatives importantes soient présentées aux sessions futures du CSA.

#### **V. Initiatives régionales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

14. Le Président a noté qu'à cette session, le Comité était appelé à instaurer, resserrer et entretenir les liens avec tous les acteurs concernés, à tous les niveaux, et de s'assurer que ses travaux étaient en prise avec la réalité du terrain.

15. Le Comité a salué les présentations relatives à neuf initiatives et instances régionales: la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique; le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA); la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (APRC); l'Initiative sur la sécurité alimentaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE); la Réunion ministérielle sur la sécurité alimentaire de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC); le Sommet de l'alimentation du Pacifique au nom du Groupe de travail pour la sécurité alimentaire dans le Pacifique; l'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025 »; la Commission spécialisée de l'agriculture familiale du MERCOSUR et l'Initiative pour la sécurité alimentaire de l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA).

16. Le Comité a reconnu l'importance des points ci-après, qui se sont dégagés lors des débats:

- i) La sécurité alimentaire et la nutrition sont des questions transversales qui exigent une approche pluridisciplinaire et un cadre associant toutes les parties prenantes, aux échelles nationale et régionale.
- ii) Les initiatives régionales apportent de la valeur au processus et appuient les efforts nationaux de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
- iii) La coopération régionale et interrégionale est un outil précieux de mise en commun des connaissances et des pratiques optimales ainsi que de renforcement de la coopération Sud-Sud.
- iv) La mobilisation des ressources nécessaires pour rendre opérationnels les cadres d'action régionaux est une condition préalable essentielle.

17. Le Comité a décidé d'instaurer, resserrer et maintenir ses liens avec ces initiatives et instances pendant l'intersession.

18. Le Comité s'est félicité des offres émanant des initiatives régionales et relatives à l'appui de la communication avec le CSA pendant l'inter-session, notamment l'Initiative Amérique latine et Caraïbes libérées de la faim en 2025, et grâce à la présidence des conférences régionales de la FAO pour l'Afrique, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et pour l'Asie et le Pacifique et au Secrétariat de l'ANASE.

## **VI. Présentation générale, par le Président, des demandes soumises par les pays au CSA**

19. Le Président a noté qu'il n'avait été saisi d'aucune demande émanant des pays. Il a aussi proposé que pour la trente-septième session du CSA, ce point de l'ordre du jour serve à permettre aux pays de présenter leurs activités en cours et prévues de renforcement des partenariats dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les possibilités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pourraient également être examinées au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **VII. Initiatives nationales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition - Études de cas**

20. Le Comité s'est félicité de la présentation de quatre études de cas de pays de nature à permettre a) aux pays d'identifier des thèmes communs et des pratiques optimales en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et b) au CSA réformé de renforcer son appui à ces initiatives en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ces études étaient les suivantes: « Une approche intégrée de la sécurité alimentaire: le Plan d'action national relatif aux politiques alimentaires » (présentée par le Bangladesh); « Mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA): le point de vue d'un pays » (présentée par le Rwanda); « Instaurer la sécurité alimentaire durant les crises prolongées » (présentée par Haïti); « Les pratiques optimales en matière de filets de sécurité et de nutrition et leur rôle dans la promotion de la production locale » (présentée par la Jordanie).

21. Les quatre études de cas citaient expressément le CSA en tant que plate-forme en mesure de mettre en évidence, au niveau des pays, les besoins dans les domaines de la coopération technique, du renforcement des capacités et de la mobilisation des ressources. Les caractéristiques communes des approches nationales de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui se dégagnaient des quatre études de cas étaient les suivantes:

- a) une approche intégrée de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
- b) une étroite coordination, une coopération et une planification conjointe interministérielles;
- c) la mise en place et le financement de filets de sécurité viables;
- d) le renforcement des capacités et la formation;
- e) l'intégration des considérations de parité hommes-femmes;
- f) la coopération Sud-Sud.

22. Le CSA a demandé au Secrétariat d'élaborer un document à transmettre à la prochaine session du CSA, contenant une synthèse et une analyse des enseignements tirés et des propositions relatives à des études de cas supplémentaires de nature à compléter ces enseignements.

## VIII. Tables rondes sur les politiques

23. Le Comité s'est félicité des résultats des trois tables rondes sur les politiques organisées, sur les thèmes suivants: i) « la lutte contre l'insécurité alimentaire pendant les crises prolongées: problèmes et défis », ii) « les régimes fonciers et l'investissement international dans l'agriculture » et iii) « la gestion de la vulnérabilité et des risques pour promouvoir l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition ». Les résultats des délibérations du Comité sont les suivantes:

### *Remédier à l'insécurité alimentaire en situation de crise prolongée*

24. Étant entendu que les questions relatives à la résolution des conflits excèdent le mandat du CSA, le Comité a approuvé l'esprit des trois recommandations présentées dans le document de référence:

- i) appuyer le travail d'analyse pour arriver à une meilleure compréhension des moyens d'existence des populations, ainsi que des mécanismes d'adaptation mis en œuvre lors des crises prolongées, en vue de consolider leur résilience et de renforcer l'efficacité des programmes d'assistance;
- ii) appuyer la préservation, la promotion et la reconstruction des moyens d'existence, ainsi que les institutions au service du développement et de la consolidation des moyens d'existence, dans les pays touchés par des crises prolongées;
- iii) revoir les procédures d'aide externe aux pays en situation de crise prolongée pour s'assurer qu'elles répondent bien aux besoins, aux défis et aux contraintes institutionnelles rencontrées sur le terrain, en s'appuyant sur les pratiques optimales.

25. De manière plus précise, le Comité a recommandé:

- i) d'adopter une approche globale de la sécurité alimentaire dans les situations de crise prolongée, en prenant en compte à la fois les réponses d'urgence et l'appui aux moyens d'existence durables;
- ii) que le système des Nations Unies encourage une participation mieux coordonnée de toutes les parties prenantes à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action d'ensemble, pilotés par les pays eux-mêmes, dans le petit nombre de pays touchés par des crises prolongées;
- iii) d'établir des mécanismes permettant d'associer plus étroitement les organisations locales au renforcement d'institutions clés (par exemple marchés, réseaux sociaux);
- iv) d'établir des mécanismes visant à renforcer les partenariats et la collaboration avec les institutions régionales;
- v) d'appuyer les mécanismes de consultation et de dialogue sur les politiques, pour améliorer la compréhension et la coopération sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition dans les situations de crise prolongée. À cet égard, le Bureau étudiera avec le Groupe consultatif la possibilité d'organiser un Forum d'experts de haut niveau sur les situations de crise prolongée, au plus tard en 2012, pour débattre d'un nouveau Programme d'action pour la sécurité alimentaire dans les pays touchés par des crises prolongées en collaboration avec d'autres institutions spécialisées et partenaires humanitaires;
- vi) de publier un additif au prochain rapport sur l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI), avec un tableau 2 révisé pour inclure tous les pays et territoires affectés par des crises prolongées, en élargissant la liste aux Territoires palestiniens<sup>1</sup>, Cisjordanie et Bande de Gaza.

### *Régimes fonciers et investissements internationaux dans l'agriculture*

26. Le Comité:

- i) a encouragé la poursuite d'un processus ouvert d'élaboration des Directives volontaires (Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et de l'administration des autres ressources naturelles) en s'appuyant sur des processus régionaux existants afin de les soumettre pour examen à la trente-septième session du CSA, et a décidé

---

<sup>1</sup> Certains Membres du Groupe du Proche-Orient ont émis des réserves quant au libellé, qui ne fait pas mention que les Territoires palestiniens sont occupés.

- d'établir un groupe de travail du CSA à composition non limitée chargé d'examiner le premier projet de directives volontaires;
- ii) prenant note du processus d'élaboration continue des principes pour un investissement agricole responsable qui respecte les droits, les moyens d'existence et les ressources et, conformément à son rôle, a décidé de lancer un processus ouvert d'examen de ces principes au sein du CSA;
  - iii) a demandé instamment aux gouvernements et aux autres parties prenantes qui participent au processus d'élaboration des directives volontaires et des principes pour un investissement agricole responsable de faire en sorte que les deux processus soient cohérents et complémentaires;
  - iv) a demandé au Groupe d'experts de haut niveau d'entreprendre, en vue de les présenter lors de la trente-septième session du CSA, des études sur les questions importantes suivantes, conformément au document sur la réforme du CSA approuvé en 2009 et à ses propres règles et procédures de travail:
    - rôles respectifs des grandes plantations et des petites exploitations agricoles, y compris les incidences sur l'environnement, l'égalité hommes-femmes, l'économie et la société;
    - examen des outils existants permettant de cartographier les terres disponibles;
    - analyse comparative des outils pour aligner les investissements à grande échelle sur les stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire.
  - v) a encouragé les États Membres à appuyer le renforcement des capacités afin de traiter plus efficacement la question de la gouvernance foncière.

### ***Gérer la vulnérabilité et les risques pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition***

27. Le Comité a demandé au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition d'entreprendre, en vue de les présenter lors de la trente-septième session du CSA, des études sur les questions importantes suivantes, conformément au document sur la réforme du CSA approuvé en 2009 et aux règles et procédures de travail du Groupe d'experts de haut niveau:

- i) ***L'instabilité des prix***: toutes ses causes et ses conséquences, y compris les pratiques qui sont à l'origine de distorsions des marchés et les liens avec les marchés financiers, ainsi que les politiques, mesures, outils et institutions qui peuvent, d'une manière cohérente et appropriée, contribuer à gérer les risques liés à une volatilité des prix excessive dans l'agriculture. L'étude portera également sur les mesures de prévention et d'atténuation qui concernent les producteurs vulnérables, les consommateurs, en particulier les pauvres, les femmes et les enfants, et qui peuvent s'appliquer à différents niveaux local, national, régional et international). Cette étude s'appuiera sur un examen des publications existantes et s'intéressera à la manière dont les pays et les populations vulnérables peuvent se procurer des produits alimentaires lorsque la volatilité des prix provoque d'importantes perturbations sur les marchés.
- ii) ***La protection sociale***: c'est-à-dire la manière de réduire la vulnérabilité en instaurant des politiques et des programmes de protection au niveau social et productif, qui tiennent compte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que des divers contextes propres aux pays et aux régions. L'étude comprendra un examen de l'incidence des politiques existantes sur l'amélioration des conditions de vie et de la capacité d'adaptation des populations vulnérables, en particulier les petits exploitants agricoles, les pauvres ruraux et urbains, ainsi que les femmes et les enfants. Elle prendra également en compte les avantages procurés par l'amélioration de la production locale, des moyens d'existence et de la nutrition.
- iii) ***Le changement climatique***: l'étude passera en revue les évaluations existantes et les initiatives concernant les effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et s'intéressera notamment aux régions et aux populations les plus touchées et les plus vulnérables, au point d'intersection entre le changement climatique et la productivité agricole, y compris les défis et les possibilités que représentent les politiques d'atténuation et d'adaptation, et aux mesures en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.



28. Le Bureau du CSA, en concertation avec le Groupe consultatif et le Secrétariat, se prononcera sur la meilleure façon de mener à bien le processus d'élaboration des recommandations ou des options pour la trente-septième session du CSA.

## **IX. Coordination mondiale des interventions dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'appui des processus nationaux**

### **A. Élaboration d'un cadre stratégique mondial**

29. Le Secrétariat a présenté le document portant la cote CFS:2010/2, intitulé « *Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition: document de réflexion* ». Le Comité est convenu d'engager un processus de consultation ouvert, qui sera conduit par le Bureau du CSA avec l'assistance du Secrétariat conjoint et en collaboration étroite avec le Groupe consultatif, et avec la participation de toutes les parties prenantes, afin de mettre au point la première version du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à octobre 2012, qui fera l'objet de mises à jour régulières faisant écho aux conclusions et aux recommandations du CSA. La première étape de ce processus de consultation ouvert sera de trouver un accord sur les objectifs du Cadre stratégique mondial, ses principes fondamentaux et sa structure, en prenant en compte les cadres existants. Au cours du processus, le Groupe d'experts de haut niveau apportera éventuellement sa contribution sur des questions définies comme prioritaires par le CSA.

### **B. Cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays**

30. Le Secrétariat a présenté le document CFS: 2010/3, intitulé *Cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays*. Le Comité est convenu:

- d'approuver le plan d'élaboration et de mise en œuvre proposé dans le présent document
- d'inciter les parties prenantes intéressées à s'associer à la mise en place de cette initiative au niveau national
- de demander au Secrétariat de continuer à faciliter, et avec l'appui des parties prenantes du Groupe consultatif du CSA, les activités relatives au plan d'élaboration et de mise en œuvre présenté dans ce document et qui est l'une des activités centrales du programme de travail du CSA pour 2010-2011, en vue de faire le point sur l'avancement des travaux lors de la session de 2011 du CSA, avec notamment les données d'expérience des pays
- de recommander que 4 à 6 gouvernements nationaux présentent les résultats de l'initiative de cartographie à la session de 2011 du CSA et contribuent aux débats sur les investissements et les actions au niveau national, les enseignements tirés, les bonnes pratiques et leurs avantages, ainsi que les besoins d'aide internationale.

31. Le Comité a souligné que l'initiative de cartographie devait aussi envisager des activités en rapport avec la nutrition.

## **X. La voie à suivre pour le CSA - Mise en œuvre de la réforme**

32. Le Comité a déclaré faire sien le document CFS:2009/9 – « *Projet de mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour les relations avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)* » – et a encouragé les autres parties prenantes à faire de même.

33. Le Comité a approuvé la recommandation figurant dans le document CFS:2010/4 – « *Règlement intérieur révisé* » – selon laquelle un groupe de travail du Bureau continuerait, fin 2010 et en 2011, à examiner et à réviser le Règlement intérieur du CSA, l'Article XXXIII du Règlement général de l'Organisation et l'Acte constitutif de la FAO, sur la base du document relatif à la réforme du CSA (CFS:2009/2 Rev.2), conformément au programme de travail et au calendrier proposés dans la section III du document CFS:2010/4.

34. En outre, le Comité est convenu que, pendant la période de transition courant jusqu'en octobre 2011, les actuels Règlement intérieur et Article XXXIII du Règlement général de l'Organisation ne

pourraient être appliqués que pour autant qu'ils soient pleinement conformes à la lettre et à l'esprit du document relatif à la réforme du CSA<sup>2</sup>.

35. Le Secrétariat a présenté le document CFS:2010/5, intitulé « Programme de travail et budget du CSA ». Le Comité:

- a approuvé le PTB pour 2010-2011;
- a recommandé que le PTB 2012-2013 soit examiné plus avant par le Bureau;
- a décidé de soumettre ces documents à l'examen de la FAO, du FIDA et du PAM selon les modalités prévues par les règlements intérieurs et conformément aux règlements financiers et règles de gestion financière respectifs de ces organisations;
- a approuvé la proposition de créer un cadre axé sur les résultats pour le CSA qui soit cohérent avec les priorités organisationnelles des institutions sises à Rome (et avec celles d'autres organisations) sous la forme d'un programme de travail pluriannuel détaillé qui serait présenté au CSA, de préférence lors de sa trente-septième session en 2011.

---

<sup>2</sup> Le Comité a pris note de la position du représentant de la Conseillère juridique de la FAO, indiquée au paragraphe 6 du document CFS:2010/4, au sujet de l'Article XXXIII du Règlement général de l'Organisation.

---

**ANNEXE A**

---

**ORDRE DU JOUR**

- I. ORGANISATION DE LA SESSION
- II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA TRENTE-SIXIÈME SESSION DU CSA
- III. L'ÉTAT DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE (SOFI) 2010
- IV. FAITS NOUVEAUX SURVENUS DANS LE MONDE INTÉRESSANT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION
- V. INITIATIVES RÉGIONALES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION
- VI. PRÉSENTATION, PAR LE PRÉSIDENT, DES DEMANDES SOUMISES PAR LES PAYS AU CSA
- VII. INITIATIVES NATIONALES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION – ÉTUDES DE CAS
- VIII. TABLES RONDES
- IX. COORDINATION MONDIALE DES INTERVENTIONS DANS LES DOMAINES DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION À L'APPUI DES PROCESSUS NATIONAUX
- X. LA VOIE À SUIVRE – MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME
- XI. RAPPORT DE LA SESSION

---

**ANNEXE B**


---

**LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ**

- Afghanistan
- Afrique du Sud
- Algérie
- Allemagne
- Angola
- Arabie saoudite
- Argentine
- Arménie
- Australie
- Autriche
- Azerbaïdjan
- Bangladesh
- Bélarus
- Belgique
- Bénin
- Bolivie (État plurinational de)
- Brésil
- Bulgarie
- Burkina Faso
- Cameroun
- Canada
- Cap-Vert
- Chili
- Chine
- Chypre
- Colombie
- Congo
- Costa Rica
- Côte d'Ivoire
- Croatie
- Cuba
- Danemark
- Djibouti
- Égypte
- El Salvador
- Émirats arabes unis
- Équateur
- Érythrée
- Espagne
- Estonie
- États-Unis d'Amérique
- Éthiopie
- Ex-République yougoslave de Macédoine
- Fédération de Russie
- Finlande
- France
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Grèce
- Guatemala
- Guinée
- Guinée équatoriale
- Haïti
- Honduras
- Hongrie
- Inde
- Indonésie
- Iran (République islamique d')
- Iraq
- Irlande
- Islande
- Italie
- Jamahiriya arabe libyenne
- Japon
- Jordanie
- Kenya
- Koweït
- Lesotho
- Liban
- Lituanie
- Luxembourg
- Madagascar
- Malaisie
- Mali
- Maroc
- Maurice
- Mexique
- Mozambique
- Namibie
- Nicaragua
- Niger
- Nigéria
- Norvège
- Nouvelle-Zélande
- Oman
- Ouganda
- Pakistan
- Panama
- Paraguay
- Pays-Bas
- Pérou
- Philippines
- Pologne
- Portugal
- Qatar
- République centrafricaine
- République de Corée
- République de Moldova
- République démocratique du Congo
- République dominicaine
- République populaire démocratique de Corée
- République tchèque
- République-Unie de Tanzanie
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Saint-Marin
- Sénégal
- Serbie
- Slovaquie
- Slovénie
- Soudan
- Sri Lanka
- Suède
- Suisse
- Thaïlande
- Tunisie
- Turquie
- Ukraine
- Union européenne (organisation membre)
- Uruguay
- Venezuela (République bolivarienne du)
- Yémen
- Zambie
- Zimbabwe

---



---

**ANNEXE C**


---

**PAYS ET ORGANISATIONS REPRÉSENTÉS À LA SESSION**
**MEMBRES DU COMITÉ**

- Afghanistan
- Afrique du Sud
- Algérie
- Allemagne
- Angola
- Arabie saoudite
- Argentine
- Arménie
- Australie
- Autriche
- Azerbaïdjan
- Bangladesh
- Belgique
- Bénin
- Bolivie (État plurinational de)
- Brésil
- Bulgarie
- Cameroun
- Canada
- Cap-Vert
- Chili
- Chine
- Chypre
- Colombie
- Congo
- Costa Rica
- Côte d'Ivoire
- Croatie
- Cuba
- Danemark
- Égypte
- El Salvador
- Émirats arabes unis
- Équateur
- Érythrée
- Espagne
- Estonie
- États-Unis d'Amérique
- Éthiopie
- Ex-République yougoslave de Macédoine
- Fédération de Russie
- Finlande
- France
- Gabon
- Ghana
- Grèce
- Guatemala
- Guinée
- Haïti
- Hongrie
- Inde
- Indonésie
- Iran (République islamique d')
- Iraq
- Irlande
- Italie
- Jamahiriya arabe libyenne
- Japon
- Jordanie
- Kenya
- Koweït
- Lesotho
- Lettonie
- Liban
- Luxembourg
- Madagascar
- Malaisie
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Mexique
- Mozambique
- Namibie
- Nicaragua
- Niger
- Nigéria
- Norvège
- Nouvelle-Zélande
- Oman
- Ouganda
- Pakistan
- Panama
- Paraguay
- Pays-Bas
- Pérou
- Philippines
- Portugal
- République de Corée
- République de Moldova
- République dominicaine
- République populaire démocratique de Corée
- République tchèque
- République-Unie de Tanzanie
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Saint-Marin
- Slovaquie
- Slovénie
- Soudan
- Sri Lanka
- Suède
- Suisse
- Tchad
- Thaïlande
- Turquie
- Ukraine
- Union européenne (Organisation membre)
- Uruguay
- Venezuela (République bolivarienne du)
- Yémen
- Zambie
- Zimbabwe

**OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES**  
**NE SIÈGEANT PAS AU COMITÉ**

- Burundi
- Israël
- Libéria
- Malawi
- Malte
- Monaco
- Myanmar
- Népal
- République arabe syrienne
- Rwanda
- Swaziland
- Tadjikistan

**AUTRES OBSERVATEURS**

- Ordre souverain de Malte
- Saint-Siège

**PARTICIPANTS**

**INSTITUTIONS ET ORGANES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES**

ÉQUIPE SPÉCIALE DE HAUT NIVEAU SUR LA CRISE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME

RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES NATIONS UNIES POUR L'ASIE OCCIDENTALE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

COMITÉ PERMANENT DE LA NUTRITION (NATIONS UNIES)

UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

**SYSTÈMES INTERNATIONAUX DE RECHERCHE AGRICOLE**

BIOVERSITY INTERNATIONAL

INSTITUT TRANSNATIONAL

**INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES ET RÉGIONALES**

BANQUE MONDIALE

**ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

ACTION AID INTERNATIONAL

ACTION CONTRE LA FAIM

GROUPE D'ACTION SUR L'ÉROSION, LA TECHNOLOGIE ET LA CONCENTRATION (GROUPE ETC)

ASSOCIATION DE COOPÉRATION ET DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT (ACORD)

ASSOCIATION DES AGRICULTEURS ASIATIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

COALITION ASIATIQUE DES ONG POUR LA RÉFORME AGRAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

PARTENARIAT ASIATIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ZONES RURALES

COLLECTIF STRATÉGIES ALIMENTAIRES

CONCERN WORLDWIDE

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ONG D'URGENCE ET DE DÉVELOPPEMENT

INFORMATION ET RÉSEAU D'ACTION POUR LE DROIT À SE NOURRIR

FRANCISCANS INTERNATIONAL

RÉSEAU INTERNATIONAL DES AMIS DE LA TERRE

ALLIANCE INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT DES EAUX

ASSOCIATION INTERNATIONALE RURALE CATHOLIQUE

COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA SOLIDARITÉ

FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR L'ÉCONOMIE FAMILIALE

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES DE CARRIÈRES LIBÉRALES ET COMMERCIALES

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

INTERNATIONALE DES FEMMES DES CARRIÈRES JURIDIQUES

CONSEIL INTERNATIONAL DES TRAITÉS INDIENS

MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE AGRICOLE ET RURALE CATHOLIQUE

COMITÉ INTERNATIONAL DE PLANIFICATION DES ONG/OSC

ALLIANCE INTERNATIONALE SAVE THE CHILDREN

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES

MEDECINS SANS FRONTIERES

MORE AND BETTER CAMPAIGN, FOR FOOD, AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT TO ERADICATE HUNGER AND POVERTY

OXFAM INTERNATIONAL

RÉSEAU D'ACTION CONTRE LES PESTICIDES

PLATEFORME SOUS-RÉGIONALE D'ORGANISATIONS PAYSANNES DE L'AFRIQUE CENTRALE

PRACTICAL ACTION

DROITS ET DÉMOCRATIE

RÉSEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DE PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

SOROPTIMIST INTERNATIONAL

INITIATIVES RÉGIONALES POUR L'AUTONOMISATION DES POPULATIONS LOCALES EN ASIE DU SUD-EST

VIA CAMPESINA

WOMEN ORGANIZING FOR CHANGE IN AGRICULTURE AND NATURAL RESOURCES MANAGEMENT

LIGUE INTERNATIONALE DES FEMMES POUR LA PAIX ET LA LIBERTÉ

FORUM MONDIAL DES AQUACULTEURS ET PÊCHEURS

FORUM MONDIAL DES POPULATIONS DE PÊCHEURS

#### **ASSOCIATIONS DU SECTEUR PRIVÉ ET DE FONDATIONS PHILANTHROPIQUES**

CROPLIFE INTERNATIONAL

FONDATION ROTARY

#### **OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

ORGANISATION ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

FORUM GLOBAL D'ASSOCIATIONS DE RÉGIONS (FOGAR)

PLATEFORME MONDIALE DES DONATEURS

INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

CONSEIL INTERNATIONAL DES CÉRÉALES

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

UNION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE, DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION, DU TABAC ET DES BRANCHES CONNEXES

#### **OBSERVATEURS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES**

ONE CAMPAIGN

FORUM RURAL MONDIAL

DIALOGUE TRANSATLANTIQUE SUR L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE



---

**ANNEXE D**


---

**LISTE DES DOCUMENTS**

<b>Cote</b>	<b>Titre</b>
CFS:2010/1	Ordre du jour provisoire et notes y afférentes
CFS:2010/2	Note conceptuelle sur le cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition
CFS:2010/3	Cartographie des activités relatives à la sécurité alimentaire au niveau des pays
CFS:2010/4	Règlement intérieur révisé du CSA
CFS:2010/5	Programme de travail et budget du CSA
CFS:2010/6	Problèmes et défis à relever s'agissant de parer à l'insécurité alimentaire en situation de crise prolongée
CFS:2010/7	Régimes fonciers et investissements internationaux dans l'agriculture
CFS:2010/8	Gérer la vulnérabilité et les risques
CFS:2010/9	Proposition d'un mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition, pour les relations avec le CSA (Comité de la sécurité alimentaire mondiale)
CFS:2010/Inf.1	Calendrier provisoire
CFS:2010/Inf.2	Liste des documents
CFS:2010/Inf.3	Composition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale
CFS:2010/Inf.4	Liste des délégués et observateurs
CFS:2010/Inf.5	Déclaration des compétences et droits de vote présentée par l'Union européenne (UE) et ses États membres
CFS:2010/Inf.6	Déclaration prononcée par le Directeur général de la FAO ou son représentant
CFS:2010/Inf.7	Déclaration prononcée par le Président du FIDA ou son représentant
CFS:2010/Inf.8	Déclaration prononcée par la Directrice exécutive du PAM ou son représentant
CFS:2010/Inf.9	Déclaration prononcée au nom du Secrétaire général des Nations Unies
CFS:2010/Inf.10	Directives relatives aux présentations – Faits nouveaux pertinents pour la sécurité alimentaire et la nutrition au plan mondial
CFS:2010/Inf.11	Directives relatives aux présentations – Initiatives régionales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition
CFS:2010/Inf.12	Directives relatives aux présentations – Initiatives nationales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (études de cas)
CFS:2010/Inf.13	Directives relatives aux présentations – Tables rondes sur les politiques
CFS:2010/Inf.14	Proposition d'un mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition, pour les relations avec le CSA (Comité de la sécurité alimentaire mondiale)

---

**ANNEXE E**

---

**DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)**

*Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du Comité,  
Madame la Directrice exécutive du PAM,  
Madame la Vice-Présidente du FIDA,  
Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU,  
Monsieur le Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition,  
Mesdames et Messieurs les membres du Groupe consultatif,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,  
Mesdames et Messieurs,*

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'être présents à Rome cette semaine pour participer à la trente-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Le fait que vous soyez si nombreux témoigne de l'importance que vous accordez aux travaux du Comité. Il s'agit là, à n'en point douter, d'une session qui fera date. C'est, en effet, la première fois que le CSA se réunit depuis son renouveau.

La réforme du CSA, qui a été approuvée à la trente-cinquième session, en octobre dernier, puis par la Conférence de la FAO en novembre 2009, a pour but de renforcer sensiblement cet organe et d'en faire une plate-forme internationale ouverte qui favorise la convergence des politiques et la coordination des services d'experts et des mesures prises en matière de lutte contre la faim dans le monde.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé sans relâche pour mener à bien la réforme du Comité et organiser cette session, qui promet d'être particulièrement interactive, axée sur les résultats et centrée sur la formulation de recommandations ciblées ayant trait à des aspects clés de la sécurité alimentaire à l'échelon national, régional et mondial. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux membres du Bureau du CSA, placé sous la direction de son Président, M. Noel De Luna, ainsi qu'au Conseil consultatif du Bureau et à son secrétariat élargi.

Il ne pouvait y avoir de meilleur moment pour réformer et dynamiser le CSA. Et puis vous assurer de mon engagement personnel, ainsi que de celui de la FAO, à mener à bien la réforme du Comité de manière que celui-ci puisse jouer pleinement son rôle dans le système de gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale.

La nécessité de réformer le CSA s'est fait jour à un moment où la faim progressait rapidement en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires. Les effets combinés de la crise alimentaire mondiale et de la récession économique qui a suivi ont fait passer le nombre de personnes souffrant de la faim au-dessus de la barre du milliard. Et, bien que les dernières statistiques fournies par « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde » (SOFI) indiquent que ce nombre devrait être ramené à 925 millions en 2010, grâce principalement à de meilleures perspectives économiques et à une baisse des prix des denrées alimentaires, ce chiffre demeure néanmoins inacceptable. Et il est supérieur à celui de 1996, lorsque les chefs d'État et de gouvernement s'étaient engagés à réduire la faim de moitié au Sommet mondial de l'alimentation. En outre, 30 pays connaissent actuellement une crise alimentaire grave qui nécessite une aide d'urgence.

La présence à grande échelle de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté et l'incapacité de protéger les pays et les populations vulnérables contre les effets des chocs donnent à penser que l'insécurité alimentaire est un problème structurel grave, contre lequel toutes les parties prenantes, à tous les niveaux, doivent prendre d'urgence des mesures fermes et concertées.

Le monde doit également faire face au fléchissement du taux de croissance de la productivité agricole, notamment celle des principales céréales. Or, il faudra une productivité agricole en augmentation de 70 pour cent au niveau mondial et double dans les pays en développement pour que l'on puisse nourrir une population mondiale qui atteindra, selon les estimations, 9,1 milliards de personnes en 2050. Tout cela sur fond de changement climatique et de raréfaction des ressources naturelles.

Autre problème requérant des mesures urgentes: l'instabilité croissante des marchés des produits, comme en témoigne l'augmentation de la volatilité des prix de ces produits. Les restrictions en matière d'exportation adoptées unilatéralement par certains pays ne font qu'aggraver la situation et alimenter la spéculation. Je me réjouis que cette question soit débattue cette semaine dans le cadre de vos travaux.

Les problèmes de dimension mondiale requièrent des solutions internationales mais aussi locales. En raison de la complexité et du caractère multidimensionnel des causes de la faim, il faudra mobiliser un large éventail d'acteurs si l'on veut éliminer ce fléau. En tant que base d'un partenariat mondial rassemblant diverses parties prenantes, le nouveau CSA constitue la plate-forme indiquée pour débattre de problèmes complexes et parvenir à un consensus sur les solutions à mettre en œuvre. La dimension intergouvernementale et non gouvernementale du CSA lui confère une légitimité politique, tandis que les avis d'experts de haut niveau garantiront que les décisions prises se fondent sur des données scientifiques fiables et des analyses objectives.

Le nouveau CSA est appelé à combler une lacune fondamentale causée par la complexification et la mondialisation des systèmes alimentaire et agricole. Il doit contribuer au renforcement de la coordination du système de gouvernance grâce à des mesures cohérentes et efficaces à long terme.

Le Président du Bureau du CSA vous mettra au fait des progrès réalisés au cours de l'année écoulée qui concernent la réforme du CSA. Il est encourageant de constater que le Comité est déjà plus ouvert grâce à la création de son nouveau Bureau élargi, d'un groupe consultatif et, plus récemment, du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau. À cet égard, je tiens à féliciter M. Swaminathan, qui est parmi nous aujourd'hui, pour sa nomination au poste de Président du Comité directeur, et à l'assurer, ainsi que les membres du Comité, de notre plein appui.

Parmi les autres réalisations importantes, on notera l'élargissement du Secrétariat du CSA, qui comprend désormais des membres du personnel du PAM et du FIDA.

La société civile et le secteur privé représentent une formidable force politique, sociale et économique à tous les niveaux. Leurs représentants ont joué un rôle essentiel dans les négociations qui ont abouti à l'adoption d'un document sur la réforme mais aussi dans les réunions intersessions du Bureau et du Groupe consultatif qui ont suivi.

Toutefois, pour que le CSA puisse être considéré comme un organe de décision intergouvernemental de haut niveau et donc jouir de la légitimité politique requise, les gouvernements doivent se faire représenter à un haut niveau, si possible ministériel, à ses réunions. Outre les principaux ministères et départements techniques, la participation des ministères chargés de la coopération et du développement est également essentielle. Je me réjouis, à cet égard, de la présence de plusieurs ministres parmi nous et leur souhaite tout particulièrement la bienvenue.

Pour que le CSA prenne des mesures concrètes et obtienne des résultats tangibles, il est par ailleurs fondamental d'établir des partenariats et des liens au niveau national fondés sur des mécanismes adaptés et reconnus, comme les groupes thématiques et les alliances nationales pour la sécurité alimentaire. Ces mécanismes devraient fournir un appui aux autorités compétentes afin d'assurer une répartition rationnelle des ressources et la bonne exécution des décisions et des programmes.

Nous devons nous assurer du bon fonctionnement du nouveau CSA mais aussi veiller à ce que le Comité soit utilisé de telle manière que son intervention dans le domaine de la lutte contre la faim soit significative et efficace. Au bout du compte, nous serons jugés et évalués d'après les résultats que nous aurons obtenus et non les processus que nous aurons suivis. Il est nécessaire de mettre en place une stratégie mondiale qui mobilise les forces vives de toutes les parties concernées, en se fondant sur les atouts propres à chacune. Pour qu'une telle stratégie soit couronnée de succès, nous devons tirer parti des expériences réussies et des pratiques optimales.

Cela a été dit clairement et à maintes reprises dans le cadre de plusieurs réunions intergouvernementales, ce qui confirme que nous devons nous abstenir de créer de nouveaux organes et mécanismes.

La FAO est entièrement acquise à cette cause. Son savoir-faire, son expérience, sa pluridisciplinarité et sa forte présence sur le terrain sont autant d'atouts essentiels. Les succès qu'elle a remportés en matière de lutte contre la peste bovine, de gestion de la grippe aviaire ou des invasions de criquets pèlerins, de surveillance de la sécurité alimentaire grâce au Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) ou de mise au point d'instruments tels que le Codex Alimentarius ou le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, mais aussi en matière d'aide fournie aux gouvernements pour élaborer des plans, programmes et projets ayant trait à la sécurité alimentaire, pour ne citer que ces domaines, constituent de réels avantages pour le CSA remanié.

S'il veut être crédible, le Groupe d'experts de haut niveau doit représenter des opinions diverses et avoir une large couverture géographique. Il devra fonder ses évaluations et analyses sur des données examinées par des pairs, des études et des résultats de recherche disponibles dans la littérature scientifique et technique, ainsi que des travaux effectués par des institutions spécialisées.

La FAO peut jouer un rôle essentiel dans la réussite de la réforme du CSA en s'inspirant du concept de Partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation. Outre ses divers comités techniques sectoriels (Comité de l'agriculture, Comité des produits, Comité des forêts et Comité des pêches), la FAO travaille depuis longtemps en collaboration avec des groupes d'experts et des groupes consultatifs et entretient de longue date des relations avec des centres d'excellence dans toutes les disciplines relatives à l'alimentation et l'agriculture.

L'Organisation produit également de nombreuses publications de référence, réputées dans le monde entier, telles que: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* (SOFA), *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* (SOFI), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* (SOFIA), *La situation des forêts du monde* (SOFO) ou *La situation des marchés des produits agricoles* (SOCO), sans oublier les rapports sur les perspectives mondiales, comme *Agriculture mondiale: horizon 2015/2030*.

*Mesdames et Messieurs les Ministres et les délégués,  
Mesdames et Messieurs,*

Je suis convaincu que cette session historique mettra le Comité sur la voie qui lui permettra de devenir, conformément à sa mission, la « plateforme intergouvernementale et internationale la plus ouverte à un large éventail d'acteurs engagés, déterminés à coordonner leur action et à appuyer les processus engagés par les pays pour combattre la faim et garantir à tous les êtres humains la sécurité alimentaire et la nutrition ».

J'attends avec un vif intérêt les résultats de vos délibérations.

Je vous souhaite le plus grand succès dans vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.

---

**ANNEXE F**

---

**DÉCLARATION DE MME JOSETTE SHEERAN, DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)**

Nous voici enfin rassemblés ce jour, après plusieurs mois de dur labeur qui ont abouti à la naissance d'un Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) réformé qui réunit les parties prenantes du monde entier. Au Président De Luna, ainsi qu'à toutes les nations qui n'ont épargné aucun effort pour atteindre cet objectif, nous adressons toutes nos félicitations.

Le nouveau CSA a pour mission d'assurer une gouvernance mondiale et d'apporter aux nations du monde un soutien et des solutions pratiques, tandis que celles-ci s'efforcent d'éliminer les fléaux pluriséculaires de la faim et de la malnutrition. L'objectif de ces nations est à la fois noble et réalisable. Pourquoi est-il réalisable? Parce que de nombreuses nations ont prouvé que nous savons comment rompre le cycle de l'insécurité alimentaire chronique; je pense notamment à la Chine, au Brésil, au Ghana et à bien d'autres. Pourquoi y a-t-il urgence? Parce qu'aujourd'hui, dans le monde, une personne sur sept n'a pas assez à manger et parce que la récente volatilité des marchés alimentaires mondiaux nous rappelle une fois de plus que nous devons rester vigilants.

Comme chacun sait, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle est un objectif qui dépasse l'échelle des personnes, et même celle des nations. Sa réalisation dépend des conditions météorologiques, de l'eau, de la technologie, du commerce et de la stabilité et elle nécessite donc une action mondiale concertée et fondée sur la coopération. Le nouveau CSA est la seule tribune au monde qui accueille aujourd'hui l'ensemble des parties prenantes, qu'il s'agisse d'organisations de la société civile, des nations, des ONG, du secteur privé ou des institutions financières internationales, et qui encourage une participation à plus grande échelle de chacune des organisations ayant leur siège à Rome, ainsi que la participation pleine et entière des Nations Unies par l'intermédiaire du représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies. Plus important encore, son mandat couvre désormais l'ensemble des activités liées à la sécurité alimentaire, de l'agriculture au soutien aux petits exploitants, des marchés alimentaires à la nutrition, des filets de sécurité alimentaire aux interventions d'urgence pour prévenir les famines et tendre la main aux plus vulnérables parmi ceux qui souffrent de la faim.

Parlons en particulier de la nutrition. Récemment, des éléments solides ont montré que notre objectif ne se quantifie pas seulement en nombre de kilocalories par personne; les micronutriments sont un élément fondamental. On ne peut livrer de combat contre la faim sans lutter contre la dénutrition, qui provoque des retards mentaux et physiques irréversibles chez des millions de nos semblables. Cette tragédie peut être évitée. Et le CSA doit être le centre nerveux de la lutte contre la dénutrition à l'échelle mondiale.

Le CSA dispose d'un groupe d'experts de renommée mondiale placés sous la direction du docteur Swaminathan, qui est l'un de mes héros. Il a aujourd'hui un accès privilégié à l'information, aux savoir-faire et aux données d'expérience sur le terrain. Enfin, il peut être le porte-voix mondial de la lutte contre la faim, afin que la sécurité alimentaire demeure une question prioritaire de l'ordre du jour international.

La crise alimentaire de 2008, qui a déclenché une recrudescence mondiale de la faim, nous a rappelé à la réalité. Compte tenu de la récente instabilité, il nous est une nouvelle fois rappelé qu'en dépit de nos efforts pour rassembler la communauté internationale au sein du CSA, de l'Équipe spéciale de haut niveau, du Secrétaire général sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, de l'action du G-8, du G-20, de l'Union africaine et de tant d'autres, ainsi que pour renforcer le rôle moteur de la Banque mondiale, nous ne sommes pas encore parvenus à rendre nos systèmes alimentaires capables d'amortir les chocs et les crises.

Outre les mesures que M. Diouf vient d'énoncer, je voudrais suggérer au CSA d'envisager quelques actions qui pourraient permettre d'éviter une nouvelle escalade de la faim et de la dénutrition.

En premier lieu, nous devons nous assurer que toutes les actions que nous menons, qu'elles portent sur les semences, l'alimentation scolaire ou les interventions d'urgence, tiennent compte de la question de

la dénutrition, et plus particulièrement au cours de la période allant de la conception d'un enfant jusqu'à son deuxième anniversaire. Le récent événement sur les mille premiers jours, organisé à New York par l'Irlande, les États-Unis d'Amérique, l'Ouganda et les ministres des affaires étrangères de nombreux autres pays, est un type d'action qui peut permettre de mobiliser l'attention dont nous avons besoin.

Deuxièmement, nous devons mettre en place des protocoles plus robustes pour protéger les nations et les personnes les plus vulnérables en cas de tension et de volatilité sur les marchés. Au plus fort de la crise alimentaire, 140 millions de personnes supplémentaires se sont vues privées d'un accès à une nutrition adéquate et des nations entières n'étaient plus en mesure de répondre à leurs besoins d'approvisionnement alimentaire. Je lance à nouveau un appel pour que les denrées alimentaires humanitaires soient de toute urgence exonérées de toute interdiction d'exportation, conformément à l'engagement pris dans la Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire tenu à Rome en 2009, et réaffirmé dans la Déclaration commune de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale lors du G-8. Cela permettrait au Programme alimentaire mondial de contribuer à la survie des populations des nations les plus vulnérables qui sont privées d'accès à la nourriture, et cela pourrait véritablement contribuer à stabiliser la situation.

Permettez-moi de citer la Déclaration de Rome: « Nous supprimerons les restrictions imposées aux exportations alimentaires ou les taxes extraordinaires sur les aliments achetés à des fins humanitaires non commerciales et procéderons à des consultations et notifierons à l'avance toute restriction de cet ordre avant son application ». En appliquant cette décision, nous montrerions que nous sommes déterminés à ne plus affronter telle catastrophe sans un outil adapté qui garantisse l'efficacité de notre intervention d'urgence. Nous appelons le CSA et toutes les nations à soutenir la mise en œuvre de cet engagement mondial de première importance.

Les programmes d'assurance contre les catastrophes et les intempéries peuvent contribuer à diffuser les risques liés aux catastrophes naturelles et apporter des fonds immédiatement disponibles pour y répondre lorsqu'elles se produisent. À cet égard, je note que l'Union africaine a récemment décidé d'envisager une approche globale de la question.

Nous devons stabiliser les mécanismes mondiaux de lutte contre la faim afin d'accroître la prévisibilité des ressources financières et d'améliorer nos interventions dans les contextes de crise. Je tiens une nouvelle fois à remercier toutes les nations ici réunies pour le soutien qu'elles ont apporté au Programme alimentaire mondial pendant ces trois années de réforme profonde, peut-être les plus importantes depuis des décennies, concernant ses méthodes d'exécution. Désormais l'assistance alimentaire est en mesure de soutenir des marchés fragiles tout en sauvant des vies.

Nous pouvons également faire bien davantage pour renforcer le lien solide qui unit l'assistance alimentaire et les petits agriculteurs, en transposant à une plus grande échelle des outils innovants comme l'initiative « Achats au service du progrès ».

Nous devons réfléchir à la manière d'accorder une plus grande attention aux femmes. Il est à peine exagéré de dire « nourrissez une femme et vous nourrissez le monde ». Soixante-dix pour cent de la production agricole artisanale est réalisée par des femmes. Or, si la faim avait un visage, ce serait celui d'une femme. Si la dénutrition intergénérationnelle avait un visage, ce serait celui d'une femme. Et nous connaissons très bien les solutions les plus efficaces pour donner aux femmes les moyens de cultiver davantage, trouver des débouchés, préparer des repas sains et apporter à leur famille une alimentation riche en nutriments. Les femmes peuvent et doivent nous aider à remporter cette bataille.

Nous devons en outre généraliser la coopération Sud-Sud et tirer les enseignements des réussites récentes obtenues par le Brésil, le Mexique, l'Inde, le Bangladesh, le Viet Nam, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine mis en œuvre par l'Union africaine, l'initiative sur les zones arides du Qatar et bien d'autres encore. À ce propos, le CSA présentera cette semaine de nombreuses études de cas par pays et s'efforcera de dégager les leçons à tirer de ces expériences, en déterminant les meilleures pratiques et les possibilités d'amélioration. Cette démarche est fondamentale et le CSA réformé jouit de la meilleure position pour la mener à bien.

Par ailleurs, il est essentiel d'entretenir des liens avec le secteur privé. Ainsi que l'a déclaré le Secrétaire général Ban Ki-moon la semaine dernière à New York, on ne pourra réaliser les Objectifs

du Millénaire pour le développement sans partenariat avec le secteur privé, et cela vaut d'autant plus en matière de sécurité alimentaire.

Nous assistons en ce moment même à une véritable révolution des moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité alimentaire au niveau des pays. J'en suis témoin tous les jours. Nous avons à notre disposition des outils puissants, qu'il s'agisse des connaissances détenues par la FAO ou du soutien que le FIDA offre aux petits agriculteurs, ou encore des mécanismes réformés d'assistance alimentaire mis en place par le Programme alimentaire mondial dans le cadre de ses programmes en faveur de la nutrition et de la protection sociale, comme l'alimentation scolaire, les transferts monétaires et les bons d'alimentation, l'initiative « Achats au service du progrès », et la création de liens entre les agriculteurs et les marchés. Et nous disposons d'une communauté d'action mondiale qui, forte de ses partenariats innovants et stratégiques avec la société civile et les ONG, offre une source inépuisable de connaissances et de soutien.

Nous devons tous veiller à ce que le CSA saisisse l'occasion qui lui est offerte au fil des nombreuses questions qui seront abordées cette semaine, d'entendre toutes les parties, d'échanger des points de vue et, surtout, d'apporter des solutions concrètes aux nations dans leur combat contre la faim et la malnutrition.

Le CSA réformé doit s'appuyer sur l'expérience que nous avons acquise au fil des actions menées en collaboration pendant la crise alimentaire. Ensemble, nous sommes plus forts, comme nous avons pu le voir sous la direction du Secrétaire général et de Jacques Diouf pendant la crise alimentaire, et sous l'action de David Nabarro et de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Les équipes de pays des Nations Unies et les organisations régionales ont toutes été mobilisées pour contribuer à ces initiatives.

Plusieurs nations se sont proposées pour soutenir nos efforts et un appui sans précédent nous a été apporté par de nombreux donateurs, qu'il s'agisse des pays de l'OCDE, de l'Arabie saoudite, du Malawi, de la Thaïlande et d'autres encore. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour remercier la centaine de pays qui ont manifesté leur solidarité lors des crises alimentaires, énergétiques et financières qui ont secoué notre planète. En dépit des difficultés économiques, la communauté internationale s'est attachée à s'occuper en priorité du sort des plus vulnérables, inversant résolument l'aggravation de la faim. Aujourd'hui la faim recule et ce résultat, on le doit à la communauté internationale, qui a su faire front pour y parvenir. C'est la preuve qu'en travaillant ensemble, nous pouvons réellement changer les choses, éteindre des incendies et sauver des vies.

L'aide apportée pour stabiliser les pays et les communautés affrontant des crises alimentaires aura des effets durables. Comme chacun sait, si un enfant de moins de deux ans se voit privé d'accès à une nutrition adéquate, il souffrira de séquelles mentales et physiques irréversibles. Et chacun sait également qu'un agriculteur contraint en situation de crise à vendre tout son bétail et tous ses biens pour pouvoir nourrir sa famille en situation de crise peut mettre plusieurs décennies avant de se relever.

Permettez-moi de rappeler à l'assemblée les défis auxquels nous devons nous atteler immédiatement. L'instabilité des prix des denrées alimentaires, les tempêtes, les inondations, les tremblements de terre et les conflits ont plongé des millions de personnes ressortissantes de certains des pays ici représentés dans des situations de vulnérabilité inacceptables et ce, au cours des seuls huit derniers mois. Avec le séisme qui a dévasté Haïti, la sécheresse qui menace tant de vies au Sahel et les inondations d'une ampleur inédite au Pakistan, ce sont plus de 50 millions de personnes qui ont vu leurs moyens d'existence et leur accès à l'alimentation totalement anéantis.

Il s'agit maintenant de savoir si le CSA, devenu une plateforme, jouera un rôle de catalyseur pour soutenir les initiatives de la communauté internationale en vue de mettre en place à plus grande échelle des solutions efficaces qui permettront de multiplier les réussites antérieures et encourager la communauté internationale à appuyer les stratégies conduites par les pays. Passons à l'action et prenons appui sur des solutions qui ont fait leurs preuves, pour rendre chaque parent la dignité de nourrir sa famille et à chaque petit agriculteur la fierté de nourrir sa communauté, et pour que chaque dirigeant puisse offrir à son peuple des moyens de subsistance. Assurer à tous une alimentation et une nutrition adéquates est une bataille que nous pouvons, et que nous devons gagner.

Je vous remercie.

---

**ANNEXE G**

---

**DÉCLARATION DE MME YUKIKO OMURA, VICE-PRÉSIDENTE DU FONDS  
INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)**

Excellences,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais tout d'abord remercier le Président et les membres du Bureau pour les efforts importants qu'ils ont déployés en vue de mener à bien la réforme du Comité au cours de l'année écoulée. Le programme de travail de cette année, ainsi que les activités prévues au cours de cette semaine, illustrent clairement l'engagement fort et le travail considérable qui ont caractérisé ce processus de réforme.

Nul n'ignore que, malgré les progrès encourageants réalisés dans la lutte contre la faim et la pauvreté dans de nombreuses régions, nous sommes encore loin, au niveau mondial, du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD), qui est de réduire de moitié la proportion de personnes souffrant de la faim et de la pauvreté. Comme l'a souligné M. Diouf, le nombre d'affamés dans le monde est supérieur aujourd'hui à celui recensé en 1996, lorsque l'objectif de réduction de la faim a été adopté.

Les chiffres peuvent sembler abstraits mais nous devons garder à l'esprit que chacun des 925 millions de mal-nourris est une personne – une mère, une fille, un père ou un fils.

Nous ne pourrions éradiquer la faim si nous faisons reculer, dans le même temps, la misère et la vulnérabilité.

Dans de nombreux pays, en particulier en Afrique subsaharienne, cela signifie qu'il faudra prendre des mesures énergiques pour stimuler la production alimentaire et aider les populations rurales pauvres à faire face à l'impact des changements climatiques. Or, dans un grand nombre de pays, cela signifie également que les pauvres des zones rurales doivent avoir accès à la nourriture dont ils ont besoin pour être en bonne santé et rester productifs.

Cruelle ironie: les petits agriculteurs ne disposent pas, bien souvent, des outils dont ils auraient besoin pour obtenir une production suffisante leur permettant de nourrir leur famille. En Afrique, les trois-quarts des enfants mal-nourris vivent sur de petites exploitations agricoles. En Asie et en Amérique latine aussi, les enfants d'agriculteurs souffrent souvent de la faim.

De fait, plus des deux tiers des individus extrêmement démunis à travers le monde vivent dans les zones rurales des pays en développement, dont un grand nombre sur de petites exploitations agricoles.

Mais, en tant qu'agriculteurs, ils peuvent jouer un rôle déterminant dans l'augmentation de la production alimentaire et l'amélioration de la sécurité alimentaire. En effet, à conditions égales sur le plan agro-écologique et sur le plan de l'accès aux technologies, les petites exploitations agricoles sont souvent plus productives, à l'hectare, que les grandes exploitations.

Investir dans les petites exploitations agricoles – améliorer l'accès à la terre, à des technologies adaptées, aux services financiers ou aux marchés et répondre aux autres besoins – constitue le meilleur moyen de créer un mouvement reposant sur une large assise qui permettra d'éliminer la pauvreté et la faim.



Depuis quelques années, cette approche fait son chemin, comme en témoigne la diversité des initiatives lancées récemment par les gouvernements et les organisations internationales pour fournir un appui direct ou indirect aux petits agriculteurs.

Parmi les initiatives novatrices, on peut citer le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), qui rassemble divers donateurs – des gouvernements, la Fondation Gates, divers partenaires (y compris le FIDA) et des représentants d'organisations de la société civile – et a pour objet de financer des projets destinés à stimuler la production des petites exploitations agricoles et à commercialiser leurs produits.

Il faut cependant garder à l'esprit que l'augmentation des investissements dans le secteur agricole ne donnera des résultats qu'à condition que l'on adopte des politiques de soutien nationales et internationales cohérentes et que l'on mette en place des partenariats.

La Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra nous ont mis sur la bonne voie mais l'amélioration de l'efficacité de l'aide n'est qu'un élément de la solution. Il est tout aussi important que les parties prenantes travaillent ensemble pour échanger leurs données d'expérience et leurs solutions et pour mettre au point des politiques de soutien qui tiennent compte de la dimension mondiale, mais également locale, de la sécurité alimentaire.

C'est là que le CSA – un CSA remanié, plus ouvert, qui bénéficie de la participation active de la société civile, des associations d'agriculteurs et du secteur privé; un CSA désormais doté d'un secrétariat renforcé, d'un groupe consultatif largement représentatif et d'un groupe d'experts jouissant d'une reconnaissance internationale – c'est là que le CSA remanié peut jouer un rôle central.

Nous sommes d'accord pour dire, avec le Directeur général de la FAO, M. Diouf, qu'il est urgent que le CSA et le Groupe d'experts se penchent sur les questions de la **volatilité des prix des denrées alimentaires** et des marchés de produits alimentaires de base, tant au niveau national qu'international.

**L'impact des changements climatiques sur l'agriculture** est un autre aspect prioritaire qui représente une menace directe grandissante pour la production et la sécurité alimentaire. La question de **l'accès sûr et équitable à la terre et à l'eau** dans un contexte de concurrence accrue pour se procurer des ressources naturelles est tout aussi cruciale. Ces aspects constituent autant de défis majeurs que doivent relever les agriculteurs et les producteurs de denrées alimentaires alors qu'ils s'efforcent d'investir dans l'agriculture et de moderniser le secteur.

Le FIDA pense que le CSA a un rôle important à jouer dans les années à venir. Nous avons très activement participé au processus de réforme du Comité et nous nous engageons à poursuivre notre collaboration avec le nouveau CSA. Le FIDA coopère avec la FAO et le PAM au sein du secrétariat commun et du Groupe consultatif. Il fournit par ailleurs un appui financier au Comité et étudiera la possibilité de lui allouer des fonds supplémentaires l'année prochaine.

Le FIDA exerce essentiellement une fonction d'appui auprès du CSA. La réussite de la réforme du Comité dépendra avant tout de l'engagement et du soutien que lui fourniront les gouvernements membres. Et c'est exactement sur ce point que le CSA présente un intérêt particulier car il est une plateforme intergouvernementale.

Je souhaiterais conclure en exprimant l'espoir que nous saurons saisir l'occasion qui s'offre à nous de faire de la réforme du CSA une réussite concrète et d'utiliser le Comité pour obtenir des résultats sur le terrain.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une semaine fructueuse et j'attends avec un grand intérêt les résultats de vos travaux.

---

**ANNEXE H**

---

**DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES****PRONONCÉE PAR M. DAVID NABARRO, REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION**

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle figure parmi mes principales priorités. L'équipe spéciale de haut niveau que j'ai constituée pour examiner la crise mondiale de la sécurité alimentaire a adopté une approche globale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à cette fin elle établit des rapports avec les autorités nationales, les organisations régionales et les partenaires de la société civile et du secteur privé. Je tiens à saluer le Vice-Président du Comité, le Directeur général de la FAO et les 22 membres de l'Équipe spéciale pour l'effort qu'ils font pour travailler véritablement ensemble afin d'apporter une réponse globale à la crise. Je remercie par ailleurs les chefs de secrétariat des trois organismes des Nations Unies basés à Rome – la FAO, le PAM et le FIDA – pour leur dévouement et pour les efforts de coordination soutenus qu'ils ont déployés en vue de mettre en œuvre une stratégie globale tant au niveau des pays qu'à l'échelle mondiale. Il est de plus en plus admis que la sécurité alimentaire recouvre de nombreux aspects, notamment la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité, à l'échelon des ménages.

Chaque acteur a un rôle particulier à jouer: c'est pourquoi je me réjouis de la participation de partenaires de plus en plus nombreux: membres de la société civile, associations d'agriculteurs, secteur privé, organisations régionales, donateurs bilatéraux, banques de développement, fondations, instituts de recherche. À eux tous, ils contribuent à faire progresser la cause de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cependant, il est désormais reconnu que ces partenariats ne sont pas suffisants et qu'il est nécessaire de mettre en place un système de gouvernance mondiale plus structuré. Cette première session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale réformé, un comité plus dynamique et plus ouvert, constitue un pas important vers la réalisation de cet objectif. Je salue la détermination avec laquelle vous vous saisissez des problèmes et vous efforcez de dissiper certaines des tensions qui entourent la question de la sécurité alimentaire, dont les ramifications politiques sont profondes. Et je me réjouis que vous ayez choisi de vous attaquer à ces questions de front, en ayant recours à la négociation et à la médiation, malgré les difficultés qu'elles comportent. Le système des Nations Unies appuie pleinement vos travaux.

Je me trouvais déjà à Rome l'année dernière pour assister au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, à l'occasion duquel il a été décidé de remanier le Comité de la sécurité alimentaire pour le rendre plus dynamique et au cours duquel ont été adoptés les principes de Rome. Je me réjouis à l'idée que le Comité fasse progresser l'examen d'un grand nombre des problèmes auxquels doit faire face le monde d'aujourd'hui, notamment: la nécessité de soutenir les petits agriculteurs, l'accès à la terre et à l'eau (y compris l'acquisition de terrains), les intérêts des femmes, l'amélioration de l'apport nutritionnel (en particulier au cours des 1 000 jours entre la conception et le deuxième anniversaire d'un enfant), la volatilité des prix des denrées alimentaires, les changements climatiques et, surtout, la mise en place de systèmes de commerce qui fonctionneraient sans déstabiliser les marchés des denrées alimentaires. J'espère sincèrement que le droit à l'alimentation sera à la base de tous les efforts que nous déploierons en vue d'instaurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agit là de l'un des points clés sur lesquels il faut agir pour diminuer de moitié la faim dans le monde, premier Objectif du Millénaire pour le développement, objectif qui peut avoir un effet multiplicateur sur tous les autres objectifs de développement.

Je souhaiterais à présent saluer les efforts soutenus déployés par tous ceux qui ont contribué à faire du Comité de la sécurité alimentaire ce qu'il est aujourd'hui: son Président, M. Noël de Luna; ses Vice-Présidents et les membres du Bureau; les membres du Groupe consultatif et les représentants des États Membres; et les membres du Groupe d'experts de haut niveau et de son Comité directeur, présidé par M. Swaminathan. Je tiens également à saluer le travail considérable réalisé par le secrétariat interorganisations et le secrétariat du CSA pour organiser cette session, qui est axée sur les questions essentielles que sont: la persistance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle; les régimes fonciers et les investissements internationaux dans le secteur agricole; la gestion des vulnérabilités et des risques; et – aspect important – les enseignements tirés des études de cas réalisées sur le Bangladesh, Haïti, la Jordanie et le Rwanda.

Je vous adresse tous mes vœux de réussite pour cette session capitale. Nous devons œuvrer ensemble pour briser le cercle vicieux de la faim et bâtir un monde plus sûr et plus durable pour tous.

Je vous remercie.

---

**ANNEXE I**

---

**DÉCLARATION DE M. M.S. SWAMINATHAN  
PRÉSIDENT DU COMITÉ DIRECTEUR DU GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU  
SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION**

Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du Comité,  
Monsieur le Directeur général de la FAO  
Madame la Directrice exécutive du PAM  
Madame la Vice-Présidente du FIDA  
Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité alimentaire et la nutrition  
Mesdames et Messieurs les membres du Groupe consultatif,  
Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser au Comité en tant que Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Cette déclaration est la première d'un président du Groupe d'experts de haut niveau au CSA, tout comme la présente session est la première du Comité, depuis son renouveau. Je tiens à vous remercier, au nom de la Vice-Présidente, Madame Mariam Rahmanian, et des 13 autres membres du Comité directeur, de l'occasion qui m'est ainsi offerte.

Je suis fier de diriger ce nouveau groupe d'experts chargé d'aider le Comité à élaborer des politiques publiques et de stratégies qui pourront permettre d'atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour chaque membre de la famille humaine. Le chemin à parcourir est encore long, mais nous avons déjà commencé notre voyage avec une volonté renouvelée et une plus grande convergence dans la planification et dans l'action.

**Quelle est la raison d'être du Groupe d'experts de haut niveau?**

La réforme du CSA constitue un changement radical dans la gouvernance internationale de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Je tiens à rendre hommage à tous les responsables de cette transformation.

Nous sommes convaincus que la solution au problème de la sécurité alimentaire et nutritionnelle auquel l'humanité est confrontée, doit être cherchée sur le terrain, là où près de deux milliards de femmes et d'hommes peinent de jour comme de nuit, sous le soleil et sous la pluie, pour produire la nourriture dont nous avons besoin. Nous savons aussi que des interventions sont nécessaires aussi bien au niveau local qu'à l'échelle mondiale, et que les sexes spécifiques doivent être prises en compte dans les politiques et l'action des pouvoirs publics. Une approche intégrée est indispensable. Pour être efficaces, ces interventions doivent faire l'objet d'une coordination rigoureuse - entre les pays, entre les secteurs et entre les différents acteurs, afin qu'il existe une synergie entre la technologie, les politiques publiques et les activités des agriculteurs.

L'expérience montre que la création de cette synergie n'est pas aisée:

- Tout d'abord, parce que les décisions doivent souvent être prises en dépit d'un vaste champ d'incertitudes au regard des connaissances disponibles, concernant par exemple l'instabilité des prix et le changement climatique, mais aussi quant aux effets potentiels des politiques au niveau local.

- Ensuite, parce que les différents acteurs sont parfois porteurs d'intérêts concurrents, reposant souvent sur des flux d'informations et de connaissances différents, ce qui peut donner lieu à des divergences de vues.
- Enfin, parce qu'il convient de prendre des mesures, y compris à court terme, qui reposent sur des bases solides, pour en garantir un impact durable.

La création du Groupe d'experts de haut niveau en tant que processus situé à l'interface des connaissances techniques et de la prise de décisions politiques et visant à intégrer la volonté politique et les compétences professionnelles, répond donc à la nécessité pour le CSA de faire face à de tels défis:

- Les États Membres doivent s'appuyer, dans leurs délibérations, sur des expériences et des compétences solides et partagées, ainsi que sur des analyses et des conseils. Ils doivent être informés des incertitudes en jeu, de leur nature et de leur portée, et étudier des méthodes permettant d'étendre à plus grande échelle les initiatives mises en œuvre avec succès tant par les pouvoirs publics que par le secteur privé.
- Les controverses doivent être recensées et, s'il n'est pas possible de les résoudre, il faudra alors veiller à en dégager les éléments fondamentaux.
- La prise de décision politique devrait promouvoir des systèmes de sécurité alimentaire à assise communautaire, axés sur des technologies agricoles résistantes aux aléas climatiques. Il faudra pour cela élargir le panier alimentaire pour y inclure des cultures sous-utilisées, mais riches sur le plan nutritionnel. Il doit s'agir d'un domaine d'action prioritaire en cette Année internationale de la biodiversité.

C'est la raison pour laquelle le CSA et la plateforme décisionnelle et de coordination internationale et intergouvernementale devraient tirer le meilleur parti des compétences spécialisées, partagées et indépendantes que le Groupe d'experts de haut niveau représente.

### **Agir différemment avec le Groupe d'experts de haut niveau**

Nous sommes tous d'accord sur le fait que le Groupe d'experts de haut niveau n'est pas simplement «un groupe d'experts de plus». Ce point est très important. Lorsque nous nous penchons sur le problème des connaissances en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, nous sommes confrontés à des questions essentielles et, à mon sens, gênantes.

Tout d'abord, malgré les connaissances dont nous disposons aujourd'hui et les possibilités extraordinaires offertes par les nouvelles technologies, plus de 925 millions de personnes souffrent encore de la faim dans le monde.

Ensuite, la faim persiste en dépit des nombreux dispositifs de sécurité nutritionnelle mis en place aux niveaux national et international, soulignant ainsi la nécessité d'un examen de la gouvernance des systèmes de livraison de l'aide. L'initiative « **Unis dans l'action** » lancée par le système des Nations Unies pour les interventions concernant l'approvisionnement alimentaire, l'accès économique et social aux aliments et leur assimilation, constitue une étape importante dans cette direction, car elle permettra d'apporter une réponse, en synergie, à des problèmes interdépendants.

Ce sont les questions sur lesquelles nous devons nous pencher.

Tout d'abord, la véritable raison de notre échec commun ne tient pas à un manque de connaissances. Nous devons mobiliser les savoirs, en tirant parti des résultats positifs obtenus au niveau local pour orienter les politiques et l'action des pouvoirs publics.

Nous devons nous pencher sur les moyens de convertir le savoir-faire technique en des applications concrètes sur le terrain.

Nous devons nous demander comment tirer parti des modèles qui ont fait leurs preuves pour sensibiliser le public et faire souffler un esprit de réussite.

En d'autres termes, c'est de connaissances axées sur la solution effective des problèmes dont nous avons maintenant un besoin urgent.

### **Une vision commune du rôle spécifique du Groupe d'experts de haut niveau**

Le Groupe d'experts de haut niveau va bientôt s'attaquer à ses premières tâches. Il est très important que nous tous - les membres du Groupe, les décideurs nationaux et l'ensemble des organismes des Nations Unies - partagions une vision commune et précise de son rôle.

La réunion conjointe entre le Comité directeur du Groupe et le Bureau du CSA qui s'est tenue les 16 et 17 septembre, a constitué un pas en avant décisif vers une entente commune sur la voie à suivre. Le Groupe n'a pas été créé pour résoudre un problème technique isolé et bien défini, dont la solution ne peut être trouvée que dans un seul cadre spécifique dans le monde.

Il a été créé parce que le problème de la sécurité alimentaire est un défi mondial et complexe, aux multiples facettes, étroitement lié à bien d'autres enjeux, alimentaires et non alimentaires.

Il a été créé parce qu'il est parfois difficile d'identifier la nature même des problèmes qui nous attendent.

Il a été créé parce que la prise de décision dans un contexte aussi complexe est très difficile et doit s'appuyer sur des avis plus stratégiques, qui puissent aider les responsables politiques à dégager les nouveaux défis et à hiérarchiser les décisions relatives à l'affectation des ressources.

Il a été créé en raison de la conviction que les conseils doivent être fondés sur des compétences multidisciplinaires et sur les savoirs des parties prenantes au niveau local.

Nous, les membres du Groupe d'experts de haut niveau et du CSA, entamons maintenant un processus relationnel qui nous permettra d'apprendre les uns des autres. Nous croyons qu'il s'agit là de notre compréhension commune et partagée du rôle spécifique du Groupe et de sa valeur ajoutée pour les questions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable.

### **Qu'attendons-nous de cette session? L'importance des indications données au Groupe d'experts de haut niveau**

La présente session du Comité est particulièrement importante pour le Groupe d'experts de haut niveau. Quelles sont mes attentes en tant que Président du Comité directeur du Groupe?

Nous, les membres du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau, disposons déjà d'un mandat et d'un Règlement intérieur, qui ont été établis par le CSA.

Pour que nous puissions commencer nos travaux, il est maintenant nécessaire que notre mission soit clairement définie par le Comité et son Bureau. Nous avons besoin de savoir quelles sont les principales questions sur lesquelles le Groupe devra fournir des avis stratégiques éclairés, afin qu'ils puissent être axés sur la demande et répondre à des besoins réels.

Lors de notre réunion avec le Bureau du Comité, il a été reconnu qu'il était important d'une part que le CSA donne au Groupe des indications concernant les questions sur lesquelles il devra rendre compte, et d'autre part que le Groupe prenne une part active à l'identification des principaux problèmes stratégiques et d'apparition récente, aux fins de l'émission d'avis sur les politiques à mettre en œuvre et de la formulation de recommandations.

L'interaction entre le Comité et le Groupe d'experts de haut niveau est en ce sens un processus bidirectionnel.

Avant la nomination des membres du Comité directeur, le Bureau du CSA avait déjà bien progressé dans ses travaux. Les thèmes des tables rondes ont ainsi été définis, notamment la table ronde sur la gestion de la vulnérabilité et des risques qui pourrait fournir des indications au Groupe.

Les membres du Comité directeur estiment que «la gestion de la vulnérabilité et des risques aux fins de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition» est un sujet d'envergure, qui va bien au-delà du changement climatique et de l'instabilité des prix.

Nous pensons que le changement climatique est une question d'une importance capitale pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, qui mérite un examen spécifique au sein du CSA, avec la contribution du Groupe. Elle pourrait toutefois être traitée dans les années à venir, après l'examen des activités et des initiatives en cours dans ce domaine, en particulier la Conférence de Cancun.

Nous sommes cependant prêts à nous attaquer à la question de l'instabilité des prix:

- Tout d'abord parce qu'elle est à l'origine de la récente crise alimentaire et qu'elle a conduit à la réforme de la gouvernance internationale en matière de sécurité alimentaire, et même à la création du Groupe.
- Ensuite parce qu'elle requiert une analyse stratégique qui va bien au-delà des politiques économiques ou du marché, et des mesures connexes.

Si tous les problèmes liés à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à l'agriculture et au développement rural pouvaient être résolus par l'analyse et l'émission d'avis sur une seule et même question, nous ne serions pas assis aujourd'hui dans cette salle.

Il reste beaucoup de questions en suspens, qui sont toutes discutables. Le fait qu'un débat soit nécessaire ne doit pas nous empêcher de commencer nos activités, ni retarder notre programme de travail. Nous sommes donc impatients de recevoir vos indications pour pouvoir déterminer les priorités de nos travaux.

La demande du CSA est importante, tout comme l'est la contribution du Groupe d'experts. Nous avons besoin d'avoir une meilleure visibilité grâce à des contributions accrues et adéquates au Fonds d'affectation spéciale qui finance les travaux du Groupe.

Le Groupe d'experts de haut niveau n'entend pas créer une nouvelle administration. Les experts travaillent ici gratuitement, comme ils le font au sein d'autres groupes. Toutefois, un niveau d'assistance minimum - secrétariat, soutien technique, organisation de réunions en face-à-face - est essentiel pour que le Groupe puisse commencer à apporter ses propres contributions et mener à bien son action. Nous espérons que des engagements seront pris afin que le Groupe puisse s'acquitter correctement de ses tâches pendant les deux années du mandat que vous lui avez confié.

### **Prochaines étapes: deuxième réunion du Comité directeur, mise à jour de la liste d'experts**

Nous, membres du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau, avons décidé de nous réunir à nouveau en décembre. Nous sommes déjà à l'œuvre pour définir nos méthodes de travail internes, dans le cadre du règlement intérieur que vous nous avez donné. Nous nous sommes organisés pour établir le cadre d'une étude sur l'instabilité des prix et son incidence sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, et pour procéder à une analyse des problèmes d'apparition récente. Lors de notre réunion du mois de décembre, nous prendrons des décisions finales sur tous ces points, et mettrons en place les équipes de projet, en tenant compte notamment des suggestions issues de la présente session du Comité.

Comme vous le savez, les équipes de projet seront constituées d'experts choisis par le Comité directeur à partir d'une liste établie à cet effet. Nous avons décidé de lancer un appel à candidatures en vue de la mise à jour de la liste d'experts, qui remonte à janvier 2009. Une procédure spécifique de présentation en ligne des candidatures sera ouverte la semaine prochaine. Des instructions sur la manière de présenter les candidatures seront disponibles en ligne, sur le site web du Groupe d'experts de haut niveau du CSA. La procédure reposera exclusivement sur Internet. Tous les groupes d'intérêt du Comité sont invités à indiquer des noms d'experts compétents susceptibles de prendre part à nos équipes de projet pour une durée déterminée. La charge de travail des équipes de projet sera considérable au cours du premier semestre de 2011.

De cette manière, nous pouvons favoriser la constitution d'une **Coalition des parties prenantes** aux fins de l'élimination de la faim.

### **Conclusion**

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs,

L'expérience montre que le chemin à parcourir n'est pas facile.

Nous, membres du Groupe d'experts de haut niveau et du Comité directeur, sommes déterminés à apporter une contribution nouvelle et significative aux travaux du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

Nous pouvons vous assurer que nous ferons tout notre possible afin de vous soutenir dans votre action pour une prise en compte intégrée des trois principales formes de la faim, que sont la sous-alimentation et la malnutrition protéino-caloriques chroniques, la faim insoupçonnée due à un déficit en micronutriments et la faim transitoire résultant de calamités naturelles ou de troubles internes.

Au nom de Madame Maryam Rahmanian et des autres membres du Comité directeur, je vous remercie de votre attention.